



## Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2020, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

**Groupe de document :** 06-7316-0  
**Date de parution :** 2020/10/09  
**Numéro de la version :** 10.02  
**Remplace la version datée de :** 2020/02/20

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

## SECTION 1 : Identification

### 1.1 Identifiant du produit

DYNAMAR(MC) FX-5920B ADDITIF POLYMÉRIQUE

#### Numéros d'identification de produit

98-0211-7947-2      98-0211-7948-0      98-0211-7949-8      98-0211-7950-6      98-0211-8056-1  
98-0211-8912-5      98-0211-9228-5      98-0213-3563-7

### 1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

#### Utilisation prévue

ADDITIF DE TRAITEMENT DES POLYMERES

#### Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

### 1.3 Détails du fournisseur

**Compagnie:** Compagnie 3M Canada  
**Division:** Matériaux de pointe  
**Adresse :** 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1  
**Téléphone :** (800) 364-3577  
**Site Web :** www.3M.ca

### 1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1-800-364-3577; Téléphone d'urgence de transport(CANUTEC):(613) 996-6666

## SECTION 2 : identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétée) Catégorie 1.

### 2.2. Éléments d'étiquette

#### Terme d'avertissement

Danger

**Symboles :**

Risque pour la santé |

**Pictogrammes**



**Mentions de danger**

Une exposition prolongée ou répétée cause des dommages aux organes : système respiratoire |

**Mises en garde**

**Prévention :**

Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation.

**Réponse:**

Consulter un médecin en cas de malaise.

**Élimination :**

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

**2.3. Autres risques**

Peut causer des brûlures thermiques. L'inhalation des vapeurs dégagées pendant le traitement peut être dangereuse. Ces vapeurs peuvent provoquer l'irritation des yeux, du nez, de la gorge et des poumons.

**SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients**

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
oxyde de polyéthylène	25322-68-3	55 - 65	Poly (oxy-1,2-éthanediyl), .alpha.-hydro-.omega.-hydroxy-
POLYMERÉ DE FLUORURE DE VINYLIDENE ET D'HEXAFLUORURE DE PROPYLENE	9011-17-0	20 - 30	1-propène, 1,1,2,3,3,3-hexafluoro-, polymère avec 1,1-difluoroéthène
Sulfate de Baryum	7727-43-7	8 - 12	Acide sulfurique, sel de baryum (1:1)
Talc	14807-96-6	< 5	Talc (Mg3H2(SiO3)4)

**SECTION 4 : Premiers soins**

**4.1. Description des premiers soins**

**Inhalation :**

Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

**Contact avec la peau :**

Laver immédiatement la peau à grande eau froide pendant au moins 15 minutes. NE PAS TENTER D'ENLEVER LE MATERIAU FONDU. Couvrir la zone affectée avec un linge propre. Consulter immédiatement un médecin.

**En cas de contact avec les yeux :**

Laver immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. NE PAS TENTER D'ENLEVER LE MATERIAU FONDU. Consulter immédiatement un médecin.

**En cas d'ingestion :**

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

**4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés**

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

**4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial**

Non applicable.

## **SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie**

**5.1. Moyens d'extinction appropriés**

En cas de feu : Utiliser un agent extincteur adapté aux matériaux combustibles ordinaires comme l'eau ou la mousse pour l'extinction.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Ne pas exposer le matériel à des chaleurs extrêmes afin d'éviter la formation de produits toxiques de décomposition. Voir Produits de décomposition dangereux dans la section Stabilité et réactivité.

**5.3. Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu**

Lorsque les conditions de lutte contre l'incendie sont graves et que l'on envisage la décomposition complète du produit, porter des vêtements complets de protection, y compris casque, respirateur autonome à pression positive ou à admission d'air par pression, imperméable et pantalon de feu, bandes élastiques autour des bras, de la taille et des jambes, masque facial et vêtement de protection pour les parties exposées de la tête.

## **SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel**

**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Évacuer la zone Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Consulter les autres sections de cette fiche signalétique pour plus de renseignements sur les dangers physiques ou pour la santé, la protection respiratoire, la ventilation ainsi que le matériel de protection individuelle.

**6.2. Précautions pour l'environnement**

Éviter le rejet dans l'environnement.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Ramasser le plus de produits déversés possibles. Utiliser une poudre de balayage ou de l'eau pour éviter l'empoussièrement, puis balayer. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus. Fermer hermétiquement dans un récipient. Dispose of collected material as soon as possible in accordance with applicable local/regional/national/international regulations.

## **SECTION 7 : Manipulation et entreposage**

**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Éviter l'inhalation des produits de décomposition thermique. Éviter le contact de la peau avec le matériau chaud. Réservé aux industries et aux professionnels. Non destiné à l'utilisation grand public. Entreposer les vêtements de travail à l'écart des autres vêtements, des aliments et des produits du tabac. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Éviter tout contact avec des agents oxydants

(comme le chlore, l'acide chromique, etc.).

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Entreposer à l'écart des oxydants.

**SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle**

**8.1. Paramètres de contrôle**

**Limites d'exposition en milieu de travail**

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
Talc	14807-96-6	ACGIH	MPT(fraction respirable):2 mg/m3	
oxyde de polyéthylène	25322-68-3	AIHA	MPT (aérosol): 10mg/3	
Sulfate de Baryum	7727-43-7	ACGIH	MPT (fraction inhalable): 5 mg/m3	

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AIHA : American Industrial Hygiene Association

CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline

MPT : moyenne pondérée dans le temps

STEL : Limite d'exposition de courte durée

C : Valeur plafond

**8.2. Contrôles d'exposition**

**8.2.1. Mesures d'ingénierie**

Dans les situations où le fluide risque d'être exposé à une chaleur extrême en raison d'un usage abusif ou d'une défectuosité du matériel, ventiler par aspiration à la source de manière suffisante afin de maintenir les concentrations de produits de décomposition thermique sous les niveaux indiqués dans les directives d'exposition. Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire. L'emploi d'un système de ventilation par aspiration à la source est nécessaire à une température supérieure à 400 degrés Celsius.

**8.2.2. équipement de protection individuelle**

**Protection des yeux/du visage**

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:

Écran facial plein

Lunettes de protection ouvertes.

**Protection de la peau/des mains**

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: Néoprene

Si le produit est utilisé dans des conditions de forte exposition (exemple pulvérisations, risque élevé d'éclaboussures, etc), l'utilisation d'une combinaison de protection peut s'avérer nécessaire. Choisissez et utilisez une protection du corps pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Le matériau de vêtements de protection suivant(s) est

recommandé: Tablier - Néoprène

**Protection respiratoire :**

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire pour décider si un appareil de protection respiratoire est nécessaire. Si un appareil de protection respiratoire est nécessaire, porter des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez le type de respirateur suivant (s) afin de réduire l'exposition par inhalation:

Lors du chauffage :

Utiliser un respirateur à pression positive s'il y a un risque de surexposition à des rejets non contrôlés, si les niveaux d'exposition sont inconnus ou dans toute autre circonstance où les respirateurs d'épuration d'air ne pourraient pas offrir la protection adéquate.

Respirateur purificateur d'air à demi-masque ou masque complet adapté aux particules, y compris aux brouillards huileux

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

**Risques thermiques**

Porter des gants appropriées en manipulant ce matériau pour se protéger des brûlures.

**SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques**

**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

<b>État physique</b>	Solide
<b>Aspect physique spécifique:</b>	Granules
<b>couleur</b>	Blanc
<b>Odeur</b>	Inodore
<b>Valeur de seuil d'odeur</b>	<i>Pas de données disponibles</i>
<b>pH</b>	<i>Ne s'applique pas</i>
<b>Point de fusion/Point de congélation</b>	<i>Ne s'applique pas</i>
<b>Point d'ébullition</b>	<i>Ne s'applique pas</i>
<b>Point d'éclair :</b>	229 °C [ <i>Méthode de test: Vase Clos Pensky-Martens</i> ]
<b>Vitesse d'évaporation :</b>	<i>Ne s'applique pas</i>
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Non Classifié
<b>Limites d'explosivité (LIE)</b>	<i>Ne s'applique pas</i>
<b>Limites d'explosivité (LSI)</b>	<i>Ne s'applique pas</i>
<b>pression de vapeur</b>	<i>Ne s'applique pas</i>
<b>Densité de vapeur et/ou Densité de vapeur relative;</b>	<i>Ne s'applique pas</i>
<b>Densité</b>	1,6 g/cm <sup>3</sup>
<b>Densité relative</b>	1,6 [ <i>Ref Std: Eau=1</i> ]
<b>Hydrosolubilité</b>	Modérée
<b>Solubilité (non-eau)</b>	<i>Pas de données disponibles</i>
<b>Coefficient de partage : n-octanol/eau</b>	<i>Pas de données disponibles</i>
<b>Température d'inflammation spontanée</b>	<i>Ne s'applique pas</i>
<b>Température de décomposition</b>	<i>Pas de données disponibles</i>
<b>Viscosité / Viscosité Cinématique</b>	<i>Pas de données disponibles</i>
<b>Composés Organiques Volatils</b>	<i>Pas de données disponibles</i>
<b>Pourcentage de matières volatiles</b>	<i>Ne s'applique pas</i>
<b>COV (moins l'eau et les solvants exempts)</b>	<i>Pas de données disponibles</i>
<b>Masse moléculaire</b>	<i>Pas de données disponibles</i>

**Nanoparticules**

Ce matière ne contient pas des nanoparticules.

## SECTION 10 : Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

### 10.4 Condition à éviter

Étincelles et/ou flammes

### 10.5 matériaux incompatibles

Agents oxydants forts.

Poudre d'aluminium ou de magnésium et conditions de température et cisaillement élevées.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Fluorure de carbonyle	Température élevée
Formaldéhyde	Température élevée
Monoxyde de carbone	Température élevée
Bioxyde de carbone	Température élevée
Fluorure d'hydrogène	Température élevée
Vapeur toxique, gaz, particule.	Température élevée

Dans les situations où l'on a une montée extrême de la température comme une mauvaise utilisation ou un défaut d'équipement du fluorure d'hydrogène (produit de décomposition) peut être généré.

## SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

#### Inhalation :

Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Lors du chauffage :

Fièvre des polymères : les signes et les symptômes sont notamment des douleurs ou des serremments thoraciques,

## DYNAMAR(MC) FX-5920B ADDITIF POLYMÉRIQUE

l'essoufflement, la toux, des malaises, des douleurs musculaires, une accélération du rythme cardiaque, de la fièvre, des frissons, de la sueur, la nausée et des maux de tête.

### Contact avec la peau :

Lors du chauffage :

Brûlures thermiques : les signes et les symptômes sont notamment de la douleur intense, des rougeurs, de l'enflure et une destruction des tissus.

Irritation mécanique de la peau : les signes et les symptômes sont notamment une abrasion, des rougeurs, de la douleur et des démangeaisons.

### En cas de contact avec les yeux :

Lors du chauffage :

Brûlures thermiques : Signes et symptômes probables : douleurs aiguës, rougeurs, tuméfaction et destruction des tissus.

Irritation mécanique des yeux : les signes et les symptômes sont notamment de la douleur, des rougeurs, une dilacération et une abrasion de la cornée.

### Ingestion :

Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

### Autres effets de santé:

### Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Pneumoconiose : les signes et les symptômes sont notamment une toux persistante, des essoufflements, des douleurs thoraciques, une augmentation des expectorations et des changements lors des examens de fonction respiratoire.

### Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

### Toxicité aiguë

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA > 5 000 mg/kg
oxyde de polyéthylène	Dermale	Lapin	LD50 > 20 000 mg/kg
oxyde de polyéthylène	Ingestion	Rat	LD50 32 770 mg/kg
POLYMERE DE FLUORURE DE VINYLIDENE ET D'HEXAFLUORURE DE PROPYLENE	Dermale		LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
POLYMERE DE FLUORURE DE VINYLIDENE ET D'HEXAFLUORURE DE PROPYLENE	Ingestion	Rat	LD50 6 000 mg/kg
Sulfate de Baryum	Dermale		LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
Sulfate de Baryum	Ingestion	Rat	LD50 > 15 000 mg/kg
Talc	Dermale		LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
Talc	Ingestion		LD50 estimée à > 5 000 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

### Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèces	Valeur
oxyde de polyéthylène	Lapin	Irritation minimale.
POLYMERE DE FLUORURE DE VINYLIDENE ET D'HEXAFLUORURE DE PROPYLENE	Lapin	Aucune irritation significative
Talc	Lapin	Aucune irritation significative

### Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
-----	---------	--------

**DYNAMAR(MC) FX-5920B ADDITIF POLYMÉRIQUE**

oxyde de polyéthylène	Lapin	irritant légère
POLYMERE DE FLUORURE DE VINYLIDENE ET D'HEXAFLUORURE DE PROPYLENE	Lapin	irritant légère
Sulfate de Baryum	Lapin	Aucune irritation significative
Talc	Lapin	Aucune irritation significative

**Sensibilisation de la peau**

Nom	Espèces	Valeur
oxyde de polyéthylène	Cochon d'Inde	Non classifié

**Sensibilisation respiratoire**

Nom	Espèces	Valeur
Talc	Humain	Non classifié

**Mutagenicité des cellules germinales**

Nom	Voie	Valeur
oxyde de polyéthylène	In Vitro	N'est pas mutagène
oxyde de polyéthylène	In vivo	N'est pas mutagène
Talc	In Vitro	N'est pas mutagène
Talc	In vivo	N'est pas mutagène

**Cancérogénicité :**

Nom	Voie	Espèces	Valeur
oxyde de polyéthylène	Ingestion	Rat	Non-cancérogène
Talc	Inhalation	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

**Effets toxiques sur la reproduction****Effets sur la reproduction et/ou le développement**

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
oxyde de polyéthylène	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 125 mg/kg/day	pendant la grossesse
oxyde de polyéthylène	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 5699 +/- 1341 mg/kg/day	5 jours
oxyde de polyéthylène	Non spécifié	Non classifié pour les effets sur la fertilité et/ou le développement		NOEL non disponible	
oxyde de polyéthylène	Ingestion	Non classifié pour la développement	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 562 mg/animaux/jour	pendant la grossesse
Talc	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 600 mg/kg	pendant l'organogénèse

**Organe(s) cible(s)****Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
oxyde de polyéthylène	Inhalation	irritation	Non classifié	Rat	Niveau sans	2 semaines

**DYNAMAR(MC) FX-5920B ADDITIF POLYMÉRIQUE**

		respiratoires			effet nocif observé 1,008 mg/l	
--	--	---------------	--	--	--------------------------------	--

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
oxyde de polyéthylène	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1,008 mg/l	2 semaines
oxyde de polyéthylène	Ingestion	rénale et / ou de la vessie   cœur   Système endocrinien   système vasculaire   foie   Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 5 640 mg/kg/day	13 semaines
POLYMERE DE FLUORURE DE VINYLIDENE ET D'HEXAFLUORURE DE PROPYLENE	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 10 000 mg/kg/day	2 semaines
Sulfate de Baryum	Inhalation	pneumoconiosis	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Talc	Inhalation	pneumoconiosis	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Talc	Inhalation	Fibrose pulmonaire   système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 18 mg/m3	113 semaines

**Risque d'aspiration**

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Veillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.**

**SECTION 12 : Renseignements écologiques**

Pas de données disponibles.

**SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes d'élimination**

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Évacuer les déchets vers une usine de gestion des déchets industriels autorisée. Une autre solution d'élimination consiste à incinérer les déchets dans un incinérateur de déchets autorisé. La destruction adéquate peut exiger le recours à un autre combustible lors des processus d'incinération. Les produits de combustion contiendront du HF. L'installation doit être capable de traiter les matériaux halogénés. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

## SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez <http://3M.com/Transportinfo> ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

## SECTION 15 : Renseignements réglementaires

### 15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Statut des inventaires

Tous les ingrédients chimiques de ce produit sont listés sur l'Inventaire Européen des Substances Chimiques Existantes (EINECS) ou sont des polymères exemptés dont les monomères figurent sur l'inventaire EINECS. Contacter 3M pour plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Korean Toxic Chemical Control Law (loi coréenne de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composés de ce matériau sont conformes aux dispositions du NICNAS (National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme) de l'Australie. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Japon Toxic Chemical Control Law (loi Japon de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Philippines RA 6969 exigences. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences relatives aux avis sur les produits chimiques de la CEPA. Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques. Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC. Les composés de ce produit sont conformes aux on sur les produitexigences de notificatis chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

## SECTION 16 : Autres renseignements

#### Classement des risques par la NFPA

**Santé:** 3 **Inflammabilité:** 1 **Instabilité :** 0 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

#### Classement des risques par le HMIS

**Santé:** \*3 **Inflammabilité:** 1 **Dangers physiques :** 0 **Protection personnelle:** X - See PPE section.

Les cotes d'évaluation des risques établies par le Hazardous Material Identification System (HMIS® IV) sont destinées à informer les employés sur les dangers chimiques en milieu de travail. Ces cotes d'évaluation se fondent sur les propriétés inhérentes du matériau dans des conditions d'utilisation normales prévisibles et leur utilisation n'est pas destinée aux cas d'urgence. Les cotes d'évaluation du HMIS® IV doivent être utilisées dans le cadre d'une mise en œuvre complète d'un programme HMIS® IV. HMIS® est une marque déposée de l'American Coatings Association (ACA).

<b>Groupe de document :</b>	06-7316-0	<b>Numéro de la version :</b>	10.02
<b>Date de parution :</b>	2020/10/09	<b>Remplace la version datée de :</b>	2020/02/20

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

**Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur [www.3m.ca](http://www.3m.ca)**